

Au coeur de notre village

l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder

d'Ewerheffler Zittung



MAIRIE



1 rue de l'Église
67240 Oberhoffen-sur-Moder



03 88 63 21 08



www.oberhoffen.com



oberhoffen

HORAIRES D'OUVERTURES

Lun. : 8h - 12h
Mar. : 8h - 12h / 14h - 17h
Mer. : 8h - 12h
Jeu. : 8h - 12h / 14h - 17h
Ven. : 8h - 12h
et sur rendez-vous



Un village à taille humaine, un avenir à construire,

ensemble !

Chères habitantes, chers habitants,

Voilà maintenant six mois que vous nous avez accordé votre confiance pour conduire les affaires de notre commune. Ces premiers mois ont été riches en travail, en rencontres et en actions concrètes.

Depuis notre arrivée, nous avons posé des bases solides et obtenu des résultats concrets, qui répondent aux besoins et au bien-être de chacun : un état des lieux clair de la situation communale, la rénovation et l'agrandissement des sanitaires de l'école élémentaire, l'ouverture d'une 10^e salle de classe, des manifestations qui renforcent le lien social, la mise en place d'une liste des personnes vulnérables, une présence renforcée et régulière de l'équipe municipale sur le terrain, la remise en état du chauffage et des sanitaires de l'école maternelle, une équipe d'ATSEM désormais complète, une réorganisation de l'accueil du matin mieux adaptée aux tout-petits, une solution trouvée pour la Maison Gerling.

Au-delà de ces réalisations visibles, un travail de fond a été engagé au sein même de la mairie. Aux côtés des agents communaux, nous avons œuvré à rétablir un climat de confiance, à renforcer la cohésion des équipes et à redonner une dynamique collective au service de notre commune. Cette mobilisation, portée par un esprit de dialogue et d'engagement partagé, nous permettra d'aborder dans les meilleures conditions l'arrivée du nouveau Directeur général des services avant la fin de l'année et de poursuivre avec ambition les projets structurants dont Oberhoffen-sur-Moder a besoin.

Ce journal constitue un lien privilégié avec les habitants pour partager les projets, les décisions et les événements qui rythment la vie de notre commune. Notre engagement en faveur de la transparence, de la proximité et de l'écoute demeure plus que jamais au cœur de notre action.

Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance et votre engagement au service de notre village. Ensemble, continuons à avancer avec détermination et un esprit de coopération.

Bien à vous,

Jean Zimpfer

Maire d'Oberhoffen-sur-Moder



Au sommaire

2

Municipalité

12

Les actualités

23

La communauté d'agglomération

24

Witz, Gschichte un Rezepte von do

26

Le carnet

29

L'agenda



École élémentaire

→ Une 10^{ème} classe prête pour la rentrée : un défi relevé dans les temps

Face à l'augmentation des effectifs, la commune a engagé durant l'été les travaux d'aménagement nécessaires pour transformer le dernier espace disponible du bâtiment en une véritable salle de classe.

Cet objectif a été atteint dans les délais, permettant l'ouverture de la 10^e classe dès la rentrée scolaire dans des locaux fonctionnels et adaptés aux besoins des élèves.

Cette création a nécessité une réorganisation de certains espaces. Afin d'assurer la poursuite de l'enseignement religieux dans de bonnes conditions, la salle des commissions de la mairie a été mise à disposition.

L'ouverture de cette nouvelle classe apporte une réponse concrète à l'évolution des effectifs scolaires et permet d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions dès cette rentrée. Elle illustre également les enjeux auxquels la commune devra répondre dans les années à venir. La progression constante du nombre d'élèves confirme l'attractivité d'Oberhoffen-sur-Moder et souligne l'importance d'anticiper l'adaptation de nos infrastructures.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, la 10^e classe est aujourd'hui une réalité, au bénéfice des élèves, des familles et de toute la communauté éducative.



→ Des sanitaires enfin adaptés aux besoins de l'école

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026, les élèves de l'école élémentaire bénéficient désormais de sanitaires filles rénovés et mieux adaptés aux besoins de l'établissement.

Comme nous l'avions indiqué dans notre précédent bulletin, la question des sanitaires constituait depuis plusieurs années une préoccupation importante pour l'école et les familles. Avec seulement deux sanitaires filles disponibles pour plus de 200 élèves, les équipements ne répondaient plus aux besoins de l'établissement et généraient des difficultés au quotidien.

Consciente de cette situation, la nouvelle municipalité a fait de ce dossier une priorité dès le début du mandat. Les travaux ont été approuvés par le conseil municipal du 5 juin 2026, puis réalisés durant la période estivale afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école.





Les aménagements ont été achevés dans les délais prévus pour la rentrée. Les élèves disposent désormais de six sanitaires filles neufs, modernes et fonctionnels, offrant des conditions d'accueil plus adaptées aux effectifs de l'établissement.

Bien plus qu'un simple aménagement, cette réalisation met fin à une situation devenue inadaptée et apporte une amélioration tangible du quotidien des élèves. Elle permet de garantir des conditions d'accueil plus dignes et plus confortables, en adéquation avec les besoins actuels de l'établissement.



Par cet investissement, la municipalité réaffirme sa volonté d'agir sur des sujets essentiels du quotidien et de poursuivre ses efforts en faveur d'un cadre scolaire de qualité pour l'ensemble des enfants de la commune.



École maternelle



→ Chauffage de l'école maternelle : des travaux réalisés pour la rentrée

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions des dysfonctionnements constatés sur le réseau de chauffage de l'école maternelle. Les diagnostics réalisés avaient mis en évidence de nombreuses défaillances, avec des robinets thermostatiques bloqués en position ouverte ou fermée, entraînant des écarts de température importants et un inconfort pour les enfants comme pour les équipes pédagogiques.

Soucieuse d'améliorer durablement les conditions d'accueil au sein de l'établissement, la municipalité avait inscrit au budget 2026 le remplacement de l'ensemble des robinets thermostatiques défectueux. Cette décision, adoptée par le conseil municipal lors de sa séance du 5 juin 2026, visait à garantir un meilleur confort thermique tout en réduisant les consommations d'énergie inutiles.

Les travaux ont été réalisés durant la période estivale et achevés à temps pour la rentrée scolaire. Les installations sont désormais pleinement opérationnelles, permettant une régulation plus efficace des températures dans l'ensemble des locaux.

Cette intervention répond à un double objectif : assurer le bien-être des élèves et du personnel éducatif tout en favorisant une gestion plus responsable des dépenses énergétiques. Elle s'inscrit également dans la volonté de la municipalité de renforcer l'entretien préventif des bâtiments communaux afin d'anticiper les problèmes techniques et d'assurer la pérennité des équipements publics.



Avec cette réalisation, la commune confirme son engagement en faveur de la qualité des services rendus aux habitants et de l'amélioration continue du cadre d'accueil des enfants au sein de ses établissements scolaires





Écoles : accueil du matin

→ Une organisation repensée pour un accueil plus adapté des enfants



Depuis la rentrée scolaire, l'organisation de l'accueil du matin a évolué afin de faciliter le quotidien des enfants et de leurs familles. Désormais, les enfants de maternelle comme ceux de l'école élémentaire seront accueillis directement à l'école maternelle. Cette nouvelle organisation permettra notamment aux plus jeunes de ne plus effectuer le trajet à pied entre La Couronne et l'école maternelle, leur offrant ainsi un accueil plus confortable et mieux adapté à leur âge.

Les élèves de l'école élémentaire continueront, quant à eux, à être accompagnés jusqu'à leur établissement situé au 1, place de l'Église.

Cette évolution concerne également les enfants de maternelle inscrits au périscolaire et bénéficiant de la sieste l'après-midi. Après le repas de midi, ils pourront désormais rejoindre directement la salle de sieste de l'école maternelle, accompagnés par un agent du périscolaire. Ils n'auront ainsi plus à attendre 13 h 30 pour pouvoir se reposer.



Ces aménagements ont pour objectif de simplifier les déplacements des enfants, de respecter davantage leur rythme de vie et de faciliter l'organisation des familles au quotidien. Ils s'inscrivent dans une volonté constante d'améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des élèves.

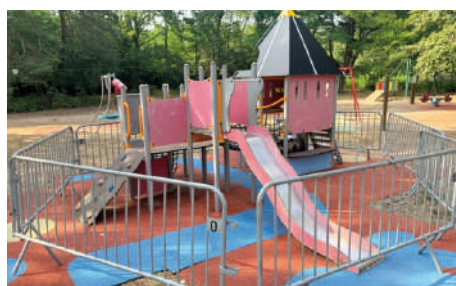


L'aire de jeux retrouve tout son attrait

Depuis plusieurs mois, un agrès de l'aire de jeux pour enfants était condamné et sécurisé par des barrières en raison de sa dégradation. Cette situation, qui privait les plus jeunes d'une partie des équipements de loisirs, n'était pas satisfaisante et ne pouvait perdurer.

Malgré les signalements effectués, l'absence de réponse du prestataire concerné et un manque de suivi du dossier n'ont pas permis une remise en état dans des délais acceptables. Face à cette situation, la municipalité a décidé d'agir afin de mettre un terme à une fermeture devenue trop longue.

L'intervention a finalement été réalisée par le service technique communal, qui a procédé aux travaux nécessaires pour remettre l'équipement en état et garantir son utilisation en toute sécurité.



Les enfants peuvent désormais profiter pleinement de cet espace de jeux, particulièrement apprécié des familles. La municipalité remercie les agents du service technique pour leur réactivité et leur implication, qui ont permis de redonner rapidement vie à cet équipement.



Après plusieurs mois de fermeture, l'agrès de l'aire de jeux a été remis en état par le service technique communal et est à nouveau accessible aux enfants.



Harcèlement sur les réseaux sociaux

→ Ne restons pas spectateurs

À l'occasion de cette rentrée, période de nouveaux départs et de retrouvailles, il nous paraît important d'aborder le sujet du cyberharcèlement afin de sensibiliser chacun aux risques qu'il représente et de rappeler que personne ne doit rester seul face à de telles situations.

Les réseaux sociaux occupent aujourd'hui une place importante dans nos vies. Ils nous permettent de garder le contact, de partager des moments de notre quotidien et de nous informer. Mais ces outils peuvent aussi devenir le théâtre de comportements blessants : insultes, moqueries, rumeurs, menaces ou diffusion de contenus malveillants. Lorsqu'ils se répètent et visent une personne de manière persistante, ces actes relèvent du cyberharcèlement.

Contrairement à un simple différend, le harcèlement en ligne peut avoir des conséquences profondes. La rapidité de diffusion des messages et leur visibilité amplifient souvent la souffrance des victimes, qui peuvent se sentir isolées, démunies et perdre progressivement confiance en elles. Personne ne devrait avoir à subir une telle situation, quel que soit son âge ou son parcours.

En tant qu'élus de proximité, nous sommes particulièrement sensibles à ces réalités. Derrière chaque situation de cyberharcèlement, il y a une personne, une famille, parfois un enfant ou un adolescent, confrontés à des difficultés qui peuvent avoir des répercussions durables. C'est pourquoi nous souhaitons rappeler que les victimes ne doivent jamais rester seules face à ces agissements.



Lorsqu'une situation de cyberharcèlement est constatée, il est important de conserver les preuves (captures d'écran, messages, publications), de signaler les contenus concernés et, si nécessaire, de déposer plainte. Des dispositifs d'accompagnement et des professionnels sont également là pour apporter écoute, conseil et soutien.

La municipalité tient à affirmer son entière solidarité envers les victimes.

À son niveau, elle restera attentive, disponible et mobilisée pour informer, orienter et accompagner les personnes concernées vers les interlocuteurs compétents.

Nous considérons que le respect de chacun, la bienveillance et la responsabilité ne doivent pas s'arrêter aux portes du monde numérique.

Nous réaffirmons avec force notre soutien aux victimes et notre volonté de voir toute la lumière faite sur les situations portées à notre connaissance. Chacun doit pouvoir s'exprimer, échanger et participer à la vie de notre commune sans craindre les attaques, les intimidations ou les campagnes de dénigrement.



Ensemble, faisons en sorte que les réseaux sociaux demeurent des espaces d'échange et de dialogue, et non des lieux de violence. Si vous êtes victime ou témoin de cyberharcèlement, parlez-en. Des solutions existent, et vous trouverez toujours une écoute et un soutien auprès des personnes et des services compétents.



Quelques Rappels :



Respect du voisinage : rappel sur le tapage nocturne

→ La municipalité souhaite rappeler que le tapage nocturne est interdit et sanctionné par la loi

À partir de 22 h, chacun est invité à veiller au respect de la tranquillité de ses voisins en limitant les nuisances sonores : musique, conversations bruyantes, cris ou autres sources de bruit excessif.

Le respect mutuel et le savoir-vivre sont essentiels pour préserver la qualité de vie de tous. Merci à chacun de faire preuve de civisme et de contribuer à maintenir un cadre de vie agréable dans notre commune.

Respectons nos voisins pour que chacun puisse profiter sereinement de ses soirées et de son repos.



Entretien des trottoirs et des caniveaux

→ L'affaire de tous

Afin de préserver un cadre de vie agréable et soigné, la commune accorde une attention particulière à l'entretien des espaces publics. La propreté des trottoirs et des caniveaux contribue non seulement à l'embellissement de notre village, mais également au bon écoulement des eaux de pluie et à la sécurité de tous.

Nous rappelons que chaque riverain, propriétaire ou locataire, est invité à veiller régulièrement au nettoyage et au désherbage du trottoir ainsi qu'au caniveau situés devant son habitation.



Les végétaux, feuilles et autres déchets issus de cet entretien doivent être ramassés et évacués avec les déchets appropriés afin d'éviter l'obstruction des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

Par ces gestes simples, chacun contribue au maintien d'un environnement propre, agréable et accueillant pour l'ensemble des habitants.



La municipalité remercie chaleureusement les riverains pour leur implication et leur contribution à cet effort collectif et citoyen.



Les nouveaux arrivants au sein de nos équipes

La commune d'Oberhoffen-sur-Moder est heureuse d'accueillir une nouvelle recrue au sein de son service des espaces verts : Marilyne Klein.

Âgée de 22 ans et maman d'un petit garçon de 9 mois, cette passionnée de nature, de jardinage, de vélo et d'animaux n'arrive pas en terrain inconnu. Elle avait en effet déjà eu l'occasion de découvrir la commune lors d'un stage effectué en 2021, durant lequel elle s'était distinguée et avait été particulièrement repérée pour son engagement ainsi que son sens de l'initiative.

Bien que jeune, Marilyne bénéficie déjà d'une solide expérience du terrain. Engagée dans le métier dès l'âge de 18 ans, elle a accompli son apprentissage au sein de la commune de Drusenheim, avant de perfectionner ses compétences dans le secteur privé, notamment chez Wurth Alexandre à Rountzenheim et BO Jardins à Durrenbach. Ces différentes expériences ont confirmé son attrait pour le travail en extérieur et le soin apporté aux végétaux.

Aujourd'hui, c'est avec dynamisme et volonté qu'elle réintègre la collectivité. Attirée par la diversité des missions qu'offre la commune et désireuse de continuer à apprendre au quotidien, Marilyne souhaite mettre sa motivation et ses compétences au service du cadre de vie des habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente prise de fonctions !

Marilyne Klein rejoint l'équipe des espaces verts



Cloé Dos Santos rejoint les équipes des ATSEM de l'école maternelle



La commune d'Oberhoffen-sur-Moder a le plaisir d'accueillir Cloé Dos Santos, 23 ans, qui rejoint cette année l'équipe des ATSEM de l'école maternelle.

Après trois années d'études à la Faculté des Sciences Sociales de Strasbourg, Cloé a choisi de se réorienter vers un domaine qui lui tenait particulièrement à cœur, la petite enfance. Déjà familiarisée avec l'école maternelle d'Oberhoffen-sur-Moder grâce à plusieurs stages réalisés en 2025, mais aussi lors de son tout premier stage de découverte en 2018, elle a pu confirmer son intérêt pour le métier d'ATSEM.

Titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, obtenu avec la mention Très Bien, elle a ensuite enrichi son parcours par une expérience professionnelle en crèche. Passionnée par l'accompagnement des jeunes enfants, Cloé apprécie tout particulièrement la richesse des missions du métier, le contact quotidien avec les élèves ainsi que les nombreuses activités éducatives et créatives qui contribuent à leur éveil et à leur développement.

Très heureuse de rejoindre officiellement l'équipe éducative de la commune, elle se réjouit de débiter cette nouvelle étape professionnelle dans un environnement qu'elle connaît déjà et où elle a toujours été chaleureusement accueillie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions au sein de notre école maternelle.





Une Fête nationale 2026 placée sous le signe de la convivialité



Le 14 juillet dernier, Oberhoffen-sur-Moder a célébré la Fête nationale dans une ambiance particulièrement festive et chaleureuse. Dès le début de la soirée, le public a répondu présent en très grand nombre, au point que les 1 200 places assises mises à disposition ont été rapidement occupées.

Familles, amis, habitants de la commune et visiteurs se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité, de rencontre et de fête. Tout au long de la soirée, la bonne humeur, les rires et l'esprit de partage ont contribué à créer une atmosphère exceptionnelle, faisant de cette édition un véritable succès populaire.

Pour lancer les festivités, le public a pu apprécier la prestation de Pascal Vecca, artiste alsacien bien connu du paysage musical. Une prestation chaleureuse et généreuse qui a parfaitement donné le ton de cette belle soirée estivale.

Si le feu d'artifice figurait au programme de la soirée, les conditions météorologiques exceptionnelles et les fortes chaleurs ont conduit à son report afin de garantir la sécurité de tous. Les habitants auront ainsi le plaisir de le découvrir lors d'une soirée exceptionnelle organisée le 3 octobre prochain.

La fête s'est néanmoins poursuivie dans une ambiance des plus conviviales avec l'animation assurée par DJ Jules, qui a su rassembler toutes les générations sur la piste de danse et prolonger la soirée jusque tard dans la nuit.

Cette belle réussite est avant tout le fruit d'un engagement collectif. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur enthousiasme, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont largement contribué au succès de l'événement.

Un grand merci aux bénévoles du TCOM et du FC Oberhoffen, qui ont assuré la restauration tout au long de la soirée avec tartes flambées et grillades. La buvette était quant à elle tenue par les Conscrits des classes 2007, 2008 et 2009, dont l'énergie et la bonne humeur ont été particulièrement appréciées.



La municipalité adresse également ses remerciements aux bénévoles de l'Office des Sports et Loisirs, qui ont

assuré la mise en place du matériel et une grande partie de la logistique, ainsi qu'au service technique communal, dont l'implication a été précieuse avant, pendant et après l'événement.

Au-delà des animations, cette Fête nationale a démontré l'attachement des habitants aux rendez-vous festifs qui rythment la vie locale. Ces moments de partage renforcent les liens entre les générations et participent pleinement à l'esprit de convivialité.





Les Reportages de l'Écho : Les conscrits

→ Quelques dates marquantes :

- 1798** : création de la conscription obligatoire par la loi Jourdan pour les jeunes Français âgés de 20 à 25 ans.
- 1818** : instauration du tirage au sort pour le service militaire.
- 1872** : généralisation du service militaire obligatoire en Alsace sous administration allemande.
- 1905** : service militaire obligatoire pour tous les jeunes Français.
- 1997** : la fin du service militaire obligatoire marque un tournant, mais la tradition des conscrits perdure dans de nombreux villages alsaciens. À Oberhoffen, en revanche, celle-ci s'est progressivement essoufflée avant de disparaître du paysage local.
- 2010** : la renaissance des Conscrits à Oberhoffen sur Moder
L'année 2010 marque un tournant dans l'histoire des Conscrits d'Oberhoffen-sur-Moder. Après plusieurs années d'interruption, la tradition renaît grâce à la volonté et à l'engagement des membres de la classe 1992, mais aussi grâce au soutien actif et déterminé de la municipalité de l'époque.



Consciente de l'importance des associations dans la vie du village et attachée à la transmission des traditions locales, l'équipe municipale fait alors le choix d'encourager la relance des Conscrits. Cette volonté politique forte se traduit par un accompagnement concret des jeunes souhaitant s'investir dans cette aventure collective.

La municipalité ne se contente pas d'apporter son soutien moral. Elle joue un rôle moteur dans la remise en route du projet, favorise les échanges, accompagne les démarches nécessaires et encourage la constitution d'une nouvelle équipe. Dans un contexte où le maintien des traditions n'allait pas de soi, cette implication est déterminante.

Grâce à cette dynamique, une nouvelle génération de conscrits voit le jour. Les premiers projets sont lancés, les manifestations reprennent progressivement et les habitants retrouvent avec plaisir une tradition qui avait marqué la vie du village durant de nombreuses décennies.

Toutefois, le développement de cette nouvelle dynamique a également mis en lumière la nécessité de disposer d'un cadre organisationnel adapté et durable.

Si la création d'une association propre à chaque classe de conscrits répond aux obligations en matière de responsabilité et d'assurance, elle se traduit néanmoins par une succession de structures temporaires dont l'activité est limitée dans le temps. Ce fonctionnement ne favorise ni la continuité des actions engagées, ni la transmission des savoir-faire, ni la préservation d'un lien durable entre les générations de conscrits et ne permet pas davantage d'assurer un suivi cohérent ni une transparence durable dans la gestion des moyens financiers.

Aujourd'hui, les discussions se concentrent parfois davantage sur les sommes récoltées que sur l'héritage laissé au village ou sur la portée collective de l'engagement des conscrits. Par ailleurs, il n'existe pas toujours de suivi clair des fonds accumulés par les générations précédentes, ce qui peut susciter des interrogations quant à leur devenir.

L'objectif est de donner à cette tradition un cadre pérenne et fédérateur, favorisant les échanges entre les générations de conscrits et la transmission de leur expérience. Chaque classe pourra ainsi contribuer à un projet commun et laisser une empreinte durable au service du village et de ses habitants.





→ En 2026 :

La municipalité a proposé une évolution de l'organisation des Conscrits à travers la création d'une association unique regroupant l'ensemble des générations, chaque classe conservant son autonomie au sein de sa propre section.

Cette proposition visait à renforcer les liens entre les générations, à assurer une meilleure transmission des savoir-faire, à sécuriser le cadre juridique des activités et à donner une finalité commune à la tradition des Conscrits.

La classe 2008 a toutefois fait le choix de ne pas adhérer à ce projet, privilégiant un fonctionnement entièrement autonome. Dans le même temps, la proposition d'organiser un événement fédérateur en partenariat avec les associations du village n'a pas été retenue.



Les discussions menées autour de l'avenir des Conscrits ont fait apparaître deux approches d'organisation :

- L'une fondée sur l'autonomie de chaque génération,
- L'autre portée par la volonté de construire un projet collectif associant les habitants, les bénévoles et les forces vives du village.

Pour la municipalité, l'organisation d'un événement d'envergure gagne à s'appuyer sur la coopération, le partage des responsabilités et l'implication du tissu associatif local.

Les Conscrits ont toujours eu vocation à rassembler. Leur richesse ne devrait pas seulement se mesurer aux fonds récoltés, mais avant tout aux liens créés, aux projets réalisés et à l'héritage transmis aux générations futures.

L'enjeu pour les années à venir sera donc de redonner une dimension collective à cette tradition, afin que chaque classe puisse non seulement vivre une belle aventure humaine, mais aussi laisser une empreinte durable dans la vie du village.

Classe 2008 :

Simonis Noa
 Koppitz Leo
 Laurent Aleks
 Brucher Sarah
 Schneider Ambre
 Lieb Lucie
 Wahl Félix
 Djebouri Louisa
 Schneider Noah
 Mathis Clara
 Rousseau Lucas





➔ Proposition de cadre commun pour les Conscrits d'Oberhoffen-sur-Moder :

L'objectif n'est pas de retirer l'autonomie des classes, mais de leur donner une direction commune afin que chaque génération contribue à un projet collectif qui dépasse sa seule année de conscrits.



1. Une charte des conscrits

Chaque classe adhère à une charte fixant les valeurs fondamentales :

- Respect des traditions.
- Convivialité et esprit festif.
- Engagement au service du village.
- Transmission entre les générations.
- Gestion transparente des finances.
- Respect des personnes et des biens.

2. Un comité intergénérationnel

Créer un comité composé de représentants des classes précédentes, de la classe en cours et de la commune.

Ses missions :

- Conseiller les nouvelles classes.
- Assurer la transmission des pratiques.
- Conserver les archives et la mémoire des conscrits.
- Accompagner les projets d'intérêt général.

3. Un projet durable à chaque génération

Chaque classe s'engage à laisser une trace concrète :

- Plantation d'un arbre.
- Soutien à un équipement communal.
- Financement d'une action pour la jeunesse.
- Réalisation d'une exposition ou d'un ouvrage historique.
- Participation à un projet patrimonial ou environnemental.
- Etc.

Ainsi, la réussite d'une classe ne se mesurerait plus uniquement à sa trésorerie, mais également à son apport au village.

4. Une gestion financière transparente

Chaque association conserve son autonomie, mais :

- Présentation d'un bilan financier en fin de mandat.
- Information sur l'utilisation des fonds restants.
- Possibilité de consacrer une part des bénéfices à un projet commun des conscrits.

5. Des archives et une mémoire collective

Conserver pour chaque classe :

- Photo officielle.
- Composition du bureau.
- Historique des manifestations.
- Témoignages et souvenirs.
- Montants collectés et projets réalisés.

À terme, cela permettrait de constituer un véritable patrimoine des conscrits d'Oberhoffen.
Une ambition commune.





Oberhoffen avait rendez-vous avec les étoiles

Cet été, Oberhoffen-sur-Moder a vécu deux belles soirées placées sous le signe de la découverte et de l'émerveillement. À l'initiative d'Yvon Brucher, astronome amateur oberhoffenois et membre du club d'astronomie Némésis de Saverne, les habitants ont été invités à lever les yeux vers le ciel pour partager sa passion de l'astronomie.

Après une première soirée consacrée à l'observation de la Lune le 19 juin, qui avait déjà rencontré un beau succès, un second rendez-vous était proposé le 12 août à l'occasion de l'éclipse partielle de Soleil. Pour accueillir le public dans les meilleures conditions, l'événement s'est déroulé dans le quartier des Binsen, dont les espaces ouverts se prêtaient parfaitement à l'installation des télescopes et du matériel d'observation.

L'engouement a largement dépassé les attentes. Plus de 500 personnes, venues d'Oberhoffen-sur-Moder mais également des communes voisines, se sont retrouvées pour assister à ce phénomène rare. Durant plusieurs heures, Yvon Brucher a partagé ses connaissances avec passion et pédagogie, répondant aux nombreuses questions des visiteurs, des plus jeunes aux plus expérimentés.

Afin de permettre à chacun d'observer l'éclipse en toute sécurité, des lunettes spéciales étaient mises à disposition. Un ingénieux système de projection du Soleil permettait également de suivre l'évolution du phénomène sans regarder directement l'astre, offrant une approche à la fois sûre, pédagogique et spectaculaire.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Yvon Brucher pour son engagement bénévole, le temps consacré à la préparation de ces rendez-vous et sa volonté de transmettre sa passion au plus grand nombre.

Au-delà de l'intérêt scientifique, ces soirées ont surtout été de remarquables moments de partage et de convivialité. Elles ont permis à des centaines de personnes de se retrouver autour d'une même passion et ont également contribué à faire découvrir le quartier des Binsen, pleinement intégré à la vie du village. Une belle démonstration que les plus beaux spectacles se trouvent parfois tout simplement au-dessus de nos têtes.





Le Club du Dimanche reprend ses activités

Le 5 juillet dernier, les jeunes du Club du Dimanche se sont retrouvés pour un agréable pique-nique dans le jardin de l'église, marquant la fin de l'année avant la pause estivale.

Après plusieurs semaines de vacances et de détente, les rencontres ont repris le 13 septembre. Les enfants retrouveront leur animatrice, Agnès FRITZ, pour partager de nouveaux moments d'éveil à la foi dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Club du Dimanche est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Cette rentrée est également marquée par le départ de trois jeunes de 12 ans qui poursuivent désormais leur parcours en rejoignant le catéchisme.

« J'ai toujours un peu de mal à les laisser partir », confie Agnès FRITZ. « Mais j'espère que tous les moments partagés lors de nos rencontres du dimanche matin auront contribué à les faire grandir. Nous avons semé une petite graine ; elle grandira peut-être à son rythme, mais je suis persuadée que rien n'est jamais perdu. »

Convaincue que les jeunes d'aujourd'hui sont toujours en quête de sens et de repères, l'animatrice souligne l'importance d'un lieu d'échange adapté à leur âge : « Je constate qu'il existe encore une véritable soif de spiritualité chez les enfants. Lorsqu'ils se posent des questions sur Dieu, sur la vie ou sur les valeurs chrétiennes, le Club du Dimanche est un espace où ils peuvent s'exprimer librement et trouver des réponses. »

Agnès FRITZ propose un éveil biblique à la fois accessible et ludique : « Mon rôle est de faire découvrir la Bible et le message de l'Évangile à travers des histoires, des activités manuelles, des jeux, des chants et des temps de partage. L'essentiel est que chaque enfant puisse apprendre tout en passant un bon moment. »

Le Club du Dimanche accueille avec plaisir les enfants de 6 à 12 ans désireux de vivre cette aventure de découverte, de réflexion et de partage.



Le Schnàwel Tour a fait étape à Oberhoffen-sur-Moder

Le 26 juillet dernier, Oberhoffen-sur-Moder a participé à la 5^e édition du Schnàwel Tour, aux côtés de sept autres communes du Nord de l'Alsace : Leutenheim, Roeschwoog, Rohrwiler, Rountzenheim-Auenheim, Sessenheim, Schirrhein et Stattmatten.

Cette manifestation, portée par des bénévoles, élus et membres d'associations locales, a pour objectif de promouvoir la langue alsacienne et de mettre en valeur les richesses culturelles et patrimoniales de notre territoire. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir diverses animations, expositions, visites guidées et spécialités du terroir, tout en parcourant librement les différentes communes participantes.

À Oberhoffen-sur-Moder, le public a pu assister à de magnifiques démonstrations de danses traditionnelles alsaciennes proposées par le groupe des Hüpferdänzer de Haguenau. Vêtus de leurs costumes traditionnels, les danseurs ont offert un spectacle haut en couleur qui a rencontré un vif succès auprès des visiteurs.

Cette journée conviviale a permis de mettre à l'honneur les traditions alsaciennes et de rappeler l'importance de transmettre notre patrimoine culturel aux générations futures. Un grand merci à tous les bénévoles, associations et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle édition du Schnàwel Tour.





20 ans de passion et de rêves exotiques pour le Club Ornithologique

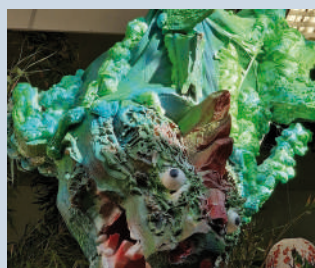
Les 5 et 6 septembre derniers, le Club Ornithologique d'Oberhoffen-sur-Moder (COO) a célébré son 20^e anniversaire à la salle des fêtes à l'occasion de sa 18^e exposition annuelle. Pour marquer cet événement, les bénévoles de l'association ont proposé une exposition particulièrement riche, permettant aux nombreux visiteurs de découvrir la diversité et la beauté du monde aviaire. Fondé en 2006 sous l'impulsion de son président, Jean-Claude Spach, le club n'a cessé depuis de promouvoir la passion de l'ornithologie, le partage des connaissances et le respect des animaux. Cet anniversaire a été l'occasion de saluer l'engagement de son fondateur, des membres bénévoles et de tous ceux qui contribuent au dynamisme de l'association depuis deux décennies. Affilié à la Région Ornithologique de l'Est de la France (ROEF) et à l'Union Ornithologique de France (UOF), le club s'est progressivement imposé comme une référence bien au-delà de notre territoire. Ses membres participent régulièrement à des concours et championnats organisés aux niveaux régional, national et international. Au fil des années, ils ont fait le choix de se spécialiser dans certaines catégories d'oiseaux afin de perfectionner leurs élevages et d'atteindre un niveau d'excellence reconnu. Les résultats obtenus témoignent de ce travail de longue haleine. Les éleveurs du COO prennent part à des compétitions d'envergure réunissant plusieurs milliers d'oiseaux : près de 1 000 lors du championnat régional de la ROEF, environ 6 000 au championnat de France et jusqu'à 30 000 lors du championnat du monde. Après une édition organisée en Espagne cette année, le prochain championnat mondial se tiendra à Colmar, un rendez-vous particulièrement attendu par les passionnés de la région. La rigueur, le savoir-faire et la passion des adhérents ont permis au club de bâtir un palmarès exceptionnel. Le Club Ornithologique d'Oberhoffen-sur-Moder compte aujourd'hui neuf champions du monde parmi ses membres, une performance remarquable qui le place parmi les associations les plus performantes de France et au troisième rang national.

Au-delà des titres et des récompenses, l'association poursuit avant tout sa mission de transmission et de sensibilisation. Chaque exposition est l'occasion de faire découvrir au public la richesse du monde ornithologique, de partager une passion commune et de promouvoir un élevage responsable.

Tout au long du week-end, petits et grands ont pu admirer de magnifiques oiseaux issus d'élevages passionnés et responsables, représentant les cinq continents. Ce véritable voyage autour du monde a permis aux visiteurs de découvrir des espèces originaires d'Australie, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, offrant un spectacle aussi coloré qu'instructif.

Les échanges entre éleveurs, amateurs et visiteurs ont largement contribué à faire de cette manifestation un moment convivial et enrichissant. Le repas de soutien organisé le samedi soir a également rencontré un beau succès, permettant aux membres, sympathisants et visiteurs de partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse.

À travers cette exposition anniversaire, le Club Ornithologique d'Oberhoffen-sur-Moder a démontré une nouvelle fois son dynamisme et sa volonté de transmettre sa passion au plus grand nombre. Vingt ans après sa création, le COO continue ainsi de faire rayonner Oberhoffen-sur-Moder bien au-delà de ses frontières grâce à l'engagement exemplaire de ses bénévoles et à l'excellence de ses éleveurs.





Remise de prix au DOJO par les Amis du festival Summerlied

Le 5 juillet dernier, l'association Les Amis du festival Summerlied a organisé une cérémonie de remise de prix au dojo d'Oberhoffen-sur-Moder, sous la conduite d'Olivier Félix Hoffmann. Cet événement a permis de mettre à l'honneur treize artistes pour leur engagement et leur contribution au rayonnement du patrimoine culturel, musical et littéraire alsacien.

Les distinctions attribuées récompensent des parcours remarquables ainsi que des œuvres qui participent à la transmission et à la valorisation des traditions régionales. Chaque prix décerné possède une histoire et une symbolique propres, soulignant la richesse et la diversité des talents mis à l'honneur.

La cérémonie a été ponctuée d'intermèdes musicaux proposés par Séverine De Close, compositrice, auteure et interprète, qui a enchanté le public avec un répertoire mêlant chansons françaises et alsaciennes.

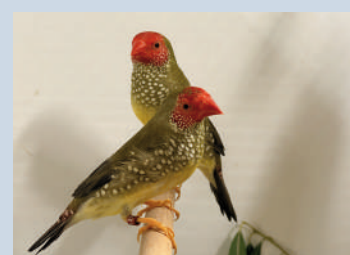
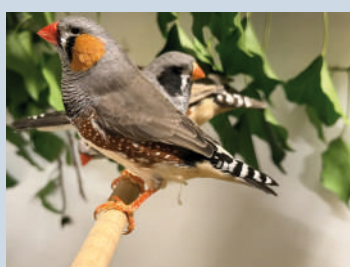
À travers cette initiative, les Amis du festival Summerlied réaffirment leur volonté de soutenir les créateurs et de promouvoir une culture régionale vivante, ouverte et tournée vers l'avenir.



Les artistes récompensés



*René Egles, auteur-compositeur-interprète,
Grand-Prix André Weckmann
avec Olivier Félix Hoffmann*





Il va y avoir du sport !!



Ober'run : courir, mais surtout partager !

Depuis le 10 mars, Ober'run, le groupe de course à pied créé par Carine Zimpfer, réunit chaque mardi soir les amateurs de course à pied à 18h30, sous la tribune du foot.

Pas besoin d'être un grand sportif pour rejoindre Ober'run ! Ici, pas de chrono, pas de jugement et surtout pas de pression, chacun court à son rythme et dans la bonne humeur. Après un petit échauffement, place à une séance de course de 5 à 8 km maximum, avec la possibilité de former différents groupes selon les niveaux et les envies, parcours plus court, plus long, chacun trouve sa place !



Ober'run compte aujourd'hui près de 50 membres et espère continuer à grandir. Car au-delà de la course, c'est surtout un joli moment de partage, on court, on papote, on fait connaissance, on se motive... et parfois, on refait le monde en courant !

Et parce qu'un peu de convivialité ne fait jamais de mal, quelques « ApéroRun » sont également organisés de temps en temps. L'occasion de prolonger la séance autour d'un verre et de discuter autrement.

Et même lorsque les jours raccourcissent, Ober'run ne s'arrête pas, cet hiver, les frontales seront de sortie !

Alors, que vous soyez débutant, coureur régulier ou simplement curieux de tenter l'expérience, Ober'run est ouvert à tous !

Un groupe, des niveaux différents, une seule envie :
Courir ensemble et passer un bon moment !



Sacha Merilloux, champion du monde WBC de boxe thaïlandaise



Une nouvelle fois, Sacha Merilloux fait rayonner les couleurs d'Oberhoffen-sur-Moder sur la scène internationale. Le jeune sportif de 13 ans a remporté la médaille d'or aux Championnats du monde WBC de boxe thaïlandaise, disputés à Bangkok, en Thaïlande.

Déjà sacré champion du monde en 2023 alors qu'il n'avait que 10 ans, Sacha confirme ainsi tout son talent et son exceptionnel potentiel. Sélectionné au sein de l'équipe de France, il a participé à un stage intensif de préparation de trois semaines au célèbre Petchmuaythai Gym, situé à quelques heures de Bangkok, avant de prendre part au tournoi le plus prestigieux de la discipline.

La compétition s'est déroulée au légendaire Nimibutr Stadium de Bangkok, haut lieu de la boxe thaïlandaise. Sous la direction de son entraîneur Antonio Delfim, Sacha a réalisé un parcours remarquable jusqu'à la finale. Le 29 juin, il s'est imposé face à l'Anglais Louis Peel, décrochant ainsi le titre de champion du monde et la médaille d'or.

Par son travail, sa détermination et son esprit sportif, Sacha Merilloux fait la fierté de notre commune et porte haut les couleurs de la France sur les rings internationaux.

Toutes nos félicitations à Sacha pour cette magnifique performance et nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de sa carrière sportive !





Les Reportages de l'Écho : l'église à l'honneur pour ses 70 ans

1956-2026 : Il y a 70 ans, l'église renaissait de ses ruines :

L'histoire de l'église luthérienne d'Oberhoffen-sur-Moder illustre la résilience d'un village marqué par la guerre et la reconstruction. L'église actuelle, âgée de 70 ans, témoigne de la renaissance d'une communauté profondément affectée par les destructions de la Seconde Guerre mondiale.

L'ancienne église (vers 1670 – 1945)

La première mention d'une église à Oberhoffen remonte à 1260. En 1570, le comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg y introduit la Réforme luthérienne. Le sanctuaire reconstruit vers 1670, après les dévastations de la guerre de Trente Ans, servira de refuge spirituel pendant près de trois siècles.



Cette église, embellie et agrandie au fil du temps, possédait une flèche élancée et un clocher imposant.

L'ancienne église avec sa flèche majestueuse au début du siècle.



Intérieur de l'ancienne Eglise



Au premier plan coulent les eaux de la Moder, enjambée par son pont, au fond apparaît l'église.



Peinture de l'ancien presbytère (fin du XIXème siècle) pendant que le Pasteur Adam Weiss, originaire de Berling, officiait à Oberhoffen.





Mais en décembre 1944, puis lors de l'opération Nordwind, à partir du 31 décembre, elle devint une cible privilégiée des bombardements, le clocher servant de tour d'observation aux troupes allemandes. En février 1945, la flèche et la partie supérieure du clocher s'effondrèrent, la nef éventrée, ne laissait apparaître que des poutres calcinées.

Oberhoffen - 6 février 1945. Un soldat américain vise des tireurs ennemis embusqués dans l'église (Co B, 68e A. Bn)



La place de l'église à la fin des combats de la Libération !



Combats de rues à Oberhoffen (Co B, 68e A Bn, 6 février 1945)



La flèche s'est effondrée et de la nef il ne reste que des murs éventrés et quelques poutres calcinées



l'ancienne église et l'ancienne mairie, avec le restaurant «A l'Agneau» (aujourd'hui disparu) (photo US).

1945 : Une année terrible

Le village d'Oberhoffen fut détruit à 90 %. Au printemps, les ruines laissaient apparaître quelques murs éventrés et la base du clocher. La population paya un lourd tribut : 38 civils et 68 hommes, dont 66 incorporés de force, perdirent la vie. Les troupes coloniales françaises et les alliés engagés dans les combats subirent également de lourdes pertes, comme les tirailleurs tunisiens du capitaine Sauveur Chérifi, dont 147 sur 208 tombèrent ou furent blessés.



Le 16 mars 1945, le village fut définitivement libéré. Les deux cloches, retrouvées sous les décombres - l'une intacte, l'autre endommagée - sonnèrent la paix retrouvée le 8 mai 1945.

Par mesure de prudence et de sécurité, il faut démolir les murs et les charpentes instables qui menacent de tomber et évacuer les gravats.



La classe 1933 est la première classe confirmée dans la baraque (1947) par le Pasteur ECKLY de Bischwiller - la photo a été prise devant la porte de l'Eglise en ruines

La reconstruction (1950 – 1956)

En 1950, le pasteur Stricker arriva à Oberhoffen avec le projet de reconstruction. L'architecte strasbourgeois Grossmann conserva la base du clocher ancien et décida d'ajouter un porche asymétrique masquant la partie historique. La nef, orientée est-ouest, mêle sobriété, matériaux anciens et béton moderne, sans flèche ostentatoire.

La vie paroissiale après la Libération

Privée de son pasteur, la paroisse fut recueillie par celle de Bischwiller, sous la conduite du pasteur Eckly. La Cimade, avec ses pasteurs Immerman et surtout la pasteur Dorothea Hoch (1946-1950), se dévoua pour soulager les sinistrés. Des baraques furent dressées à la hâte pour loger les familles, accueillir les écoliers, les services municipaux et pour servir d'église provisoire dès le 2 juin 1946.



Cette photo montre - le Restaurant de l'Agneau reconstruit - la baraque servant d'Eglise provisoire et la partie encore solide de l'ancien clocher qui servira de point de départ à la nouvelle construction.



Le mariage de M^{lle} Hammer Odette et Schlichter Charles
 le 17 septembre 1951



Au cœur de notre village

l'Echo

d'Oberhoffen-sur-Moder
d'Ewerheffler Zittung



1954 - L'arrière de l'ancien clocher.

Tous les autres murs ont été démolis.
Pose des fondations de la nouvelle église.
A droite on peut distinguer la mairie et
l'école élémentaire inauguré le 14 novembre 1954



Le bâtiment école-mairie avait fêté ses 70 ans
le 14 novembre 2024.



À l'entrée de la mairie, M^{lle} Jeanne Kaiser souhaite la bienvenue
à M. Kistler, sénateur, en lui offrant un bouquet de fleurs.



En ce dimanche 29 juillet 1956,
la joie illumine le cœur des paroissiens, tandis que les
nuages s'amoncellent au-dessus de la place de l'église.

Pendant les travaux, les cloches furent descendues et
remplacées par un enregistrement sonore. Elles furent hissées à
nouveau dans le clocher en 1956.

Le 29 juillet 1956, la nouvelle église Saint-Michel fut consacrée.
Sous la pluie, mais avec des cœurs en fête, les clés remises
par l'architecte à M. le Président du Directoire passèrent entre
les mains du pasteur Dieter Barth (1955-1968), qui ouvrit le
sanctuaire à la communauté. Le dernier culte dans la baraque
provisoire avait eu lieu la veille.

le Conseil Presbytéral, le Conseil Municipal, les Enseignants, les
Pompiers, les diverses associations et une foule impressionnante
de fidèles sont là pour prendre possession de la nouvelle Maison
de Dieu





De gauche à droite :

M. GROSSMANN, architecte - M. KISTLER, sénateur - Monsieur le Sous-Préfet de HAGUENAU - M. JUNG - le Pasteur BARTH - le Pasteur STRICKER, M. BURGGRAF, Maire d'Oberhoffen - le Pasteur KNORR, Inspecteur Ecclésiastique



Parmi les invités :

- le Pasteur WEICK - le Pasteur SIEFER - Le Pasteur KIENTZ - le Pasteur BLOCHER - le Pasteur GUGGENBUHL



M. BOHR Georges portant les clés de la nouvelle Eglise - à côté de lui, le Maire Burggraf Guillaume, et le Pasteur

Une mémoire vivante

Aujourd'hui, les pierres de l'église portent encore la trace du passé : la partie basse du clocher, aux blocs de grès irréguliers, contraste avec la partie supérieure, plus nette et moderne. Sous le porche, l'ancienne base témoigne des siècles de foi et de reconstruction.

L'histoire de cette église, entre destructions et renaissances, reste un exemple de courage, de solidarité et de persévérance pour toute la communauté d'Oberhoffen.



Concours de Bredele de Noël

Cette année le concours de Bredele de Noël met à l'honneur le savoir-faire, la créativité et les recettes qui font la richesse de nos traditions alsaciennes.

Que vous soyez pâtissier amateur ou passionné des gourmandises de Noël, nous vous invitons à participer et à partager vos plus belles réalisations. Une belle occasion de faire découvrir vos spécialités, d'échanger autour des traditions de Noël et de contribuer à la magie des fêtes au sein de notre commune.

Le dépôt des candidatures sera ouvert à partir du 16 novembre et pourra être effectué par courrier électronique à l'adresse suivante : fabrice.schultz@oberhoffen.eu



Appel à candidatures pour le Marché de Noël

→ Le Marché de Noël de la commune se prépare !

Dans le cadre de son Marché de Noël, la commune d'Oberhoffen-sur-Moder lance un appel à candidatures à destination des artisans, créateurs, producteurs locaux, commerçants et professionnels des métiers d'art souhaitant exposer leurs produits au sein des chalets du marché.

Le marché disposera de 11 chalets, mis à la disposition des exposants moyennant une participation de 20 € pour la réservation d'un chalet.

Afin de proposer une offre cohérente avec l'esprit de Noël, la commune privilégiera en priorité les artisans, créateurs et exposants non alimentaires. Des exceptions pourront toutefois être envisagées pour des spécialités traditionnellement associées aux fêtes de fin d'année, telles que les bredeles ou autres produits typiquement de Noël.



Au-delà de cette orientation, aucun critère particulièrement contraignant n'est fixé. La volonté est avant tout de proposer aux visiteurs un marché attractif, varié et de qualité, mettant en valeur les savoir-faire et les créations de chacun.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie afin d'obtenir les modalités de participation et de déposer leur candidature.



**Rejoignez-nous et contribuez à faire
vivre la magie de Noël au cœur de
notre commune !**





Au cœur de notre village

l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder
d'Ewerheffler Zittung**L'eau potable de la commune reprise en régie**

Depuis le 1^{er} juillet 2026, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a repris en direct la gestion du service de l'eau potable d'Oberhoffen-sur-Moder, jusqu'à présent assurée dans le cadre d'une délégation de service public par la société SUEZ Eau France. Cette évolution marque une volonté forte de renforcer la maîtrise locale d'un service essentiel du quotidien.

Pourquoi ce choix ?

La régie de l'eau a été créée en 2022 par les élus de la CAH dans l'objectif de garantir aux usagers des sept communes membres (Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen, Rohrwiller et Schweighouse-sur-Moder) un niveau de service harmonisé et d'excellente qualité à un prix maîtrisé. Ce fonctionnement en régie permet d'assurer une gestion publique locale de l'eau potable, au plus près des besoins des habitants et dans une logique d'exploitation durable des installations.

La bonne gestion du patrimoine est en effet une priorité de la régie communautaire. Les économies réalisées par la gestion du service en régie publique sont intégralement réinvesties dans un programme plus ambitieux de renouvellement et de modernisation du réseau.

La mutualisation des moyens humains, matériels et financiers de la régie permettent en outre une bien meilleure maîtrise des évolutions du prix de l'eau. L'harmonisation des tarifs communaux conduit même à certaines évolutions à la baisse, comme c'est le cas à Oberhoffen-sur-Moder depuis 2023.

Ce qui change pour les Oberhoffenois(es)

La continuité du service a pleinement été assurée durant la période de transition ! Aucune démarche de votre part n'est nécessaire.

Cependant, un nouveau point d'accueil vous est réservé à la Direction des Cycles de l'Eau de la CAH : ➔

Pendant les horaires d'ouverture de l'accueil, vous y obtiendrez tous les renseignements concernant la gestion de votre eau et de votre facture ; en dehors de ces horaires, le numéro unique vous permet de joindre le service d'astreinte pour toute urgence technique (rupture, fuite avant compteur, coupure d'eau ...).

Vous pouvez également effectuer toutes vos démarches en ligne, grâce à votre espace abonné personnel accessible depuis le 1^{er} juillet (www.agglo-haguenau.fr / rubrique Les accès rapides / Mes Services).

Chaque abonné a été destinataire d'un courrier d'information lui apportant davantage de détails dans le cadre de ce changement de gestion.

La CAH et la commune mettent tout en œuvre pour garantir une reprise efficace et sereine du service, avec un objectif clair : offrir un service public local de l'eau performant, transparent et durable au bénéfice de tous.

Direction des Cycles de l'Eau - 9 Chemin du Gaz - 67500 HAGUENAU

24h/24 7j/7 : 03.88.73.71.71 - Mail : eau@agglo-haguenau.frEspace abonné : www.agglo-haguenau.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30

**Zone 30**

L'aménagement d'une zone 30 vise notamment à permettre au piéton de traverser où il le souhaite. Le passage pour piétons 2 avec la règle obligeant à l'utiliser dans les 50 m aval et amont, va à l'encontre de cette notion de porosité. Rappelons que la priorité sur le trafic du piéton manifestant l'intention de traverser ou en traversée régulière est identique que cette traversée se réalise sur un passage pour piétons ou en l'absence de ce dernier, à l'exception des traversées dans les 50 m de part et d'autre du passage piéton où le piéton est en infraction. C'est pourquoi les recommandations sont de limiter la réalisation de passage pour piétons en zone 30. Limiter, car le marquage du passage pour piétons a également un rôle de guidage pour les chiens guide de personnes aveugles (ce qui peut conduire à l'implanter tout de même faute d'alternative).

Les travaux menés par l'Eurométropole de Strasbourg ont montré que le marquage

« ZONE 30 » était perçu comme un passage pour piétons par les chiens guide de personnes aveugles.

En effet, les chiens ont une vue bichromatique : ils ne distinguent pas les lettres, ils voient des formes rectangulaires, ils sont donc leurrés par le marquage « ZONE 30 ». La seule présence du marquage « ZONE 30 » suffit donc pour les guider.

Le marquage « ZONE 30 » répondant à cette problématique de guidage, il devient possible de s'abstenir en entrée de zone 30 d'implanter un passage pour piétons.

Le marquage « ZONE 30 » n'étant pas un passage pour piéton, il n'est pas assujéti à l'application de la règle des 50 m.

Signalisation d'entrée zone 30





Witz, Geschichte un Rezepte von do



De Seppel esch schon weder voll wie a Seischhafe

Was esch näher von do, de Mond oder Amerika ?

De Mond, Amerika sieht m'r nit von do !

Seppel, warum hesch dann dü immer schlachti Note in der Schüel ?

Weil ich m'r se nit salwer geb !



Quetscheküeche *(tarte aux quetsches)*



Ingrédients

- 1 kg de quetsches
- Un peu de cannelle
(la pâte brisée ça marche aussi)
- 250 g de farine
- 1 œuf
- ½ cube de levure fraîche
- 60 g de beurre
- 50 g de sucre
- 10 cl de lait ou d'eau
- 1 pincée de sel



Préparation : 30 mn

Cuisson : 1 h

Difficulté : 2-3 ● ● ●

Coût : 2-3 € (si vous avez des quetsches dans votre jardin)

Préparation

1. Mélangez le lait (tiède), la levure émiétée et le sucre.
2. Dans un grand saladier, travaillez la farine, le sel et l'œuf, puis ajoutez petit à petit le mélange ci-dessus et le beurre ramolli.
3. Pétrissez bien (la pâte doit être ferme et ne doit plus coller).
4. Couvrez d'un linge et laissez reposer une demi-heure à température ambiante.
5. Pendant ce temps, coupez les quetsches dans le sens de la longueur, mais sans séparer les deux oreillons et dénoyautez.
6. Abaissez la pâte (pas trop fine, ½ cm environ) et posez-la dans le moule à tarte beurré.
7. Piquez le fond avec une fourchette.
8. Posez les fruits debout, en spirale de l'extérieur vers l'intérieur.
9. Enfouez pendant 40 mn (th. 7). À 15 mn de la fin, si les fruits commencent à avoir des pointes un peu noircies, couvrez avec du papier aluminium.
10. Saupoudrez d'un peu de cannelle ou de sucre (ou les deux).



Bonne
dégustation!





Jean ZIMPFER, Dominique HIEBEL
Clarisse REYMANN, Alexandre RICHARD
Nathalie HEREIL, Christophe ZIEGLER
Marina LOUIS-TECHER, Michèle DEHNER
Pascal CONRATH-VECCA, Fabrice SCHULTZ
Jeannot FRITZ, François RAMBUR, Marie-Claire GROSS
Sylvie JAEGER, Mireille HEYER, Philippe MERCKLING
Frédéric APPENZELLER, Samantha HEREIL,
Emilie LEON, Cécile EICHERT, Ewan NOTH

Élodie RIFF,
Sébastien DECK,
Estelle SIMONIS,
Mathieu GERLING

Claudine HEINRICH,
Jonathan GUNTHER

Chers habitants d'Oberhoffen,

Nous sommes heureux de pouvoir enfin nous exprimer dans cette tribune libre, qui permet à chaque groupe de faire entendre sa voix. Nous regrettons que ce droit n'ait pas été respecté dans le premier magazine municipal publié par la nouvelle équipe.

DES SERVICES MUNICIPAUX QUI NOUS PRÉOCCUPENT

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, huit agents ont quitté les services communaux, pour des départs à la retraite, des démissions ou des suppressions de postes. À ce jour, plusieurs n'ont pas été remplacés.

Cette situation nous inquiète. Les agents municipaux sont au cœur du fonctionnement de notre commune. Leur rôle ne consiste pas uniquement à appliquer les décisions des élus. Une administration solide, ce sont aussi des compétences, de la continuité, une connaissance des dossiers et une garantie de sécurité juridique.

Une réorganisation peut être nécessaire, mais elle doit s'appuyer sur une vision claire : quelles compétences conserver ? Quels postes remplacer ? Quels moyens consacrer aux services de proximité ?

DES SERVICES PUBLICS QUI DOIVENT RESTER TRANSPARENTS

Le changement de gestion du service de l'eau illustre également notre préoccupation. Alors que le service SUEZ a pris fin cet été, nous avons reçu seulement il y a quelques jours les premières informations concernant la nouvelle tarification et notre échéancier.

Nous regrettons ce manque d'information en amont sur un service qui concerne directement chaque foyer. Les habitants doivent pouvoir comprendre suffisamment tôt les changements qui les concernent, notamment lorsqu'ils ont un impact sur leur budget.

Cette attente d'information nous paraît d'autant plus légitime que notre Maire est également vice-président de l'agglomération chargé de l'eau.

Notre rôle sera celui d'une opposition constructive mais vigilante. Nous continuerons à poser les questions nécessaires et à demander la transparence indispensable au bon fonctionnement de notre commune.

Une commune qui fonctionne bien, c'est une commune qui dispose de services solides et d'une information claire pour ses habitants.

Le groupe Agir pour l'avenir

Un choix que nous ne comprenons toujours pas

En 2021, une consultation citoyenne avait été organisée concernant la mise en place d'une Police Municipale à Oberhoffen. Les habitants qui se sont exprimés ont majoritairement voté en faveur de sa mise en place.

La municipalité actuelle a pourtant fait le choix de supprimer définitivement la Police Municipale, sans consulter les citoyens. Plus encore, l'ensemble du matériel qui lui était dédié a été vendu : véhicule, arme et gilet pare-balles.

Lors de cette décision, l'ensemble des élus de l'opposition a voté contre cette suppression.

Ce choix nous interroge d'autant plus qu'aujourd'hui encore, dans nos échanges avec les habitants, une demande revient régulièrement : davantage de présence, de prévention et de sécurité dans notre commune.

Alors que les préoccupations en matière de sécurité sont bien réelles, était-il nécessaire de supprimer définitivement cet outil de proximité et de se séparer de ses moyens matériels ?

La Police Municipale ne peut évidemment pas tout régler. Mais une présence sur le terrain permet la prévention, le dialogue avec les habitants, la surveillance de l'espace public et une intervention de proximité face à certaines incivilités.

Supprimer la Police Municipale est un choix politique. Nous estimons qu'il aurait mérité une réflexion plus approfondie, notamment au regard du résultat de la consultation citoyenne de 2021.

La sécurité ne doit pas être une question partisane. Elle concerne chacun d'entre nous.

Notre position reste simple : face aux préoccupations des habitants, il faut davantage de présence et de prévention, pas moins.

Parce que se sentir en sécurité dans son village ne devrait jamais être considéré comme une demande excessive.

Claudine Heinrich et Jonathan Gunther



Au cœur de notre village

l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder

d'Ewerheffler Zittung



Grands anniversaires

AOÛT

95 ans, Marie-Madeleine WACKER née BOSSENMEYER, le 10/08
 94 ans, Pascale ERNEWEIN née SCHUSTER, le 13/08
 93 ans, Lucie VEITH née DIETZ, le 30/08
 92 ans, Lisbeth ANCKENMANN née HANSER, le 31/08
 92 ans, Louise KAUTZMANN née HEINRICH, le 24/08
 91 ans, Marie SCHMIDT née RITTER, le 27/08
 87 ans, Georgette STEINER née FINK le 17/08
 86 ans, Elisabeth WOLFF née COBBET, le 09/08
 85 ans, Marianne KAISER née HABERLAND, le 20/08/2026
 85 ans, Robert LIESS, le 12/08
 85 ans Bernadette SCHITTENHELM née UNTEREINER, le 18/08
 85 ans, Rose Marie THEER née ISNER, le 12/08
 84 ans, Claude LARGER, le 18/08
 83 ans, Robert NEUMEYER, le 17/08
 81 ans, Michel DREYER, le 03/08
 80 ans, Jean TATIN, le 21/08
 79 ans, Blanche GAUTHIER, le 31/08
 79 ans, Bernard KEITH, le 06/08
 79 ans, Jan KOZIURA, le 11/08
 79 ans, Gabrielle WASSER née MULLER, le 19/08
 79 ans, Norbert WASSER, le 26/08
 78 ans, François ADAM, le 01/08
 78 ans, Denis CHRISTOPHEL, le 03/08
 78 ans, Jean-Claude SCHOTT, le 23/08
 76 ans, Pierre FAUSSER, le 18/08
 76 ans, Anne-Marie KLATT née KOROCH, le 13/08
 76 ans, Marcel LANDGRAF, le 21/08
 76 ans, Michèle ZIEGLER, le 01/08



SEPTEMBRE

95 ans, Anne-Louise HASSENFORDER, le 24/09
 95 ans, Marguerite OSTERMANN née SCHLAGDENHAUFEN, le 29/09
 86 ans, Marie-Louise LIEB née SCHUSTER, le 13/09
 85 ans, Daniel BEISSER, le 07/09
 85 ans, Roland EISENMANN, le 28/09
 85 ans, Philippe ZINCK, le 18/09
 84 ans, Aloyse FRISON, le 24/09
 83 ans, Bernard BAUER, le 13/09
 83 ans, Antonio Da SILVA, le 24/09
 83 ans, Pierre TRABAND, le 28/09
 81 ans, Charles WEBER, le 10/09
 80 ans, Jean-Claude CLAUSS, le 28/09
 80 ans, Monique LANDGRAF née SOLLINGER, le 16/09
 80 ans, Raoul LIEB, le 17/09
 80 ans, Arlette ZIMPFER née MAYER, le 16/09
 79 ans, Daniel BRUDERER, le 07/09
 79 ans, Jeannot CZERMAK, le 21/09
 79 ans, Roland METZGER, le 15/09
 78 ans, Pierre CHATELAIN, le 30/09
 78 ans, Robert HALTER, le 10/09
 78 ans, Jean-Claude WIRTZ, le 24/09
 78 ans, Roland ZIEGLER, le 16/09
 77 ans, Pierre HIESIGER, le 19/09
 77 ans, Raymond MILLOT, le 19/09
 76 ans, Christiane BROSSARD née SCHNEIDER, le 18/09
 76 ans, Michèle FAUTH née LAEUFER, le 02/09
 76 ans, Helge JUNG, le 26/09
 76 ans, Gilbert NOCK, le 03/09
 76 ans, Patricia ODILE née BUCHER, le 29/09
 76 ans, Maria SANTORO née DOLCE, le 04/09
 76 ans, Annie SCHUSTER née HEINRICH, le 19/09
 75 ans, Jean-Marc OLBRUCK, le 04/09



Mariages



Christophe ZIEGLER et Marie COLINET, le 04/07
 Christophe GREINER et Stéphanie THAL, le 11/07
 Christophe KRAEMER et Marie-Line BIEHLER, le 08/08



Décès



MEHL née BOOS Marie Martine 61 ans, le 05/07
 Ziegler Denis 65 ans, le 29/08
 NUSSLI née JAEGER Marie-Rose 78 ans, le 30/08
 ALJ Fernando 58 ans, le 02/09



Naissances



Elena, fille de Guillaume GROSS et Julia CALLEMEYN, le 17/04
 Simon, fils de Hugo APPENZELLER et Elsa CHAFFIOL, le 20/07
 Emma, fille de Jordan FILSER et Leslie HEITZ, le 12/08
 Noé, fils de Enzo SCHWEITZER et Perrine SCHOENENBERGER, le 28/08
 Hinata, fille de Sébastien HEINTZ et Laetitia PARDIEU, le 05/09





Anniversaires de mariage

NOCES DE DIAMANT SEPTEMBRE

WEBER née FEUERBACH Yolande
et WEBER Charles,, le 10/09

AOÛT

SEPTEMBRE

NOCES D'OR

WENGER née HORNUS Agnès
et WENGER Jean-Pierre, le 13/08

FRITZ née MULHEIM Agnès et FRITZ Jeannot, le 04/09
GROSS née TORRES Elisabeth
et GROSS Richard, le 18/09



Louise KAUTZMANN à l'honneur pour ses 92 ans



À l'occasion de son 92^e anniversaire, Mme Louise KAUTZMANN, née HEINRICH, a été mise à l'honneur à l'EHPAD du Diaconat de Bischwiller, où elle réside actuellement.

Née le 24 août 1934 à Haguenau, Louise a grandi au sein de la ferme familiale, où elle a également travaillé durant de nombreuses années. En février 1963, elle a uni sa destinée à celle de Jean-Pierre KAUTZMANN. De cette union sont nés quatre enfants : Rémy, Claude, Martine et Michèle. Au fil des années, la famille s'est



agrandie avec la naissance de huit petits-enfants puis de six arrière-petits-enfants, qui font aujourd'hui sa plus grande fierté.

Entourée de l'affection de ses proches pour cette belle occasion, Mme KAUTZMANN a reçu la visite de Jean Zimpfer, Maire, accompagné de Michèle Dehner, conseillère municipale, venus lui remettre le traditionnel cadeau de la municipalité et lui adresser leurs plus sincères félicitations.

La municipalité lui souhaite un très heureux anniversaire et encore de belles années de bonheur, entourée de l'amour et de l'attention de sa famille.



Mariage de Marie-Sophie Collinet et Christophe Ziegler



Malgré les fortes chaleurs du 4 juillet, c'est sous le signe du bonheur et de l'émotion que Marie-Sophie Collinet et Christophe Ziegler ont uni leurs destinées en mairie d'Oberhoffen-sur-Moder.

Né à Bischwiller le 26 décembre 1977, Christophe est le fils de Roland Robert Ziegler et Astrid Ziegler. Marie-Sophie, née le 18 mai 1979 à Saint-Denis de La Réunion, est la fille de Jean-Yves Collinet et de Marie Mimose Collinet.

Dans la vie professionnelle, Christophe est agent immobilier et s'investit également dans la vie de la commune. Marie-Sophie travaille quant à elle dans le domaine de la petite enfance.



Après la cérémonie civile célébrée à la mairie d'Oberhoffen-sur-Moder, les jeunes mariés ont partagé ce moment de bonheur avec leurs proches lors d'une réception organisée à l'Espace Kaleido de Vendenheim.

La municipalité leur adresse ses plus sincères félicitations et leur souhaite beaucoup de bonheur dans cette nouvelle étape de leur vie.





Noces d'Or pour Jutta et Jérôme Trendel



Le 9 juillet dernier, Jutta et Jérôme Trendel ont eu la joie de célébrer leurs noces d'or, entourés de leur famille et de leurs proches. Cinquante années de vie commune qui trouvent leur origine dans une belle histoire commencée grâce à une simple correspondance entre deux lycéens.

En 1973, à son retour du service militaire, Jérôme retrouve les lettres échangées avec Jutta et décide de reprendre contact avec la jeune étudiante vivant à Munich. Leur première rencontre est un véritable coup de foudre qui les conduit rapidement vers le mariage, célébré le 9 juillet 1976.

De leur union sont nés trois garçons : Jean-Marie en 1978, Jérôme en 1980 et Joseph en 1981. En 1983, la famille s'installe à Oberhoffen. Quelques années plus tard, une fille, Julia, vient compléter et agrandir la fratrie.



Jutta Trendel, née Strubel, est née le 12 février 1952 à Polch, en Allemagne. Après y avoir grandi, elle poursuit des études de vétérinaire. Jérôme Trendel, né le 13 février 1952 à Dauendorf, effectue sa scolarité à Haguenau avant de se former aux métiers de la vente et du commerce.

Il exercera cette profession durant toute sa carrière au sein de différentes enseignes jusqu'à son départ à la retraite.

Aujourd'hui, libérés des obligations professionnelles et familiales, les époux Trendel profitent pleinement de cette nouvelle étape de leur vie. Jérôme continue de pratiquer l'accordéon, une passion qui l'anime depuis toujours, et participe activement à la vie de l'association d'aviculture. Jutta, quant à elle, reste très investie au sein de la paroisse catholique.

À l'occasion de ces cinquante années de mariage, nous adressons à Jutta et Jérôme Trendel nos plus sincères félicitations et nos vœux de bonheur pour les années à venir.



Noces d'or pour Agnès et Jeannot Fritz



Le 4 septembre 1976, Agnès Mulheim, originaire de Bouxwiller, et Jeannot Fritz, enfant d'Oberhoffen-sur-Moder, unissaient leurs destinées à l'église protestante de la commune. Leur mariage avait alors été béni par le pasteur Charles Kohser.

Cinquante ans plus tard, ils ont eu la joie et l'émotion de revenir dans ce même lieu pour célébrer leurs noces d'or, entourés de leur famille, de leurs proches et de nombreux amis. À cette occasion, le pasteur Manfred Reeb leur a adressé une bénédiction particulière, marquant ce bel anniversaire.

Au fil de ces cinq décennies, Agnès et Jeannot ont construit une belle vie de famille, couronnée par la naissance de leur fille. Ensemble, ils ont traversé les années avec complicité, confiance et engagement. Agnès est entrée dans la vie active en 1973 et a exercé dans différentes entreprises. Elle a notamment participé à l'ouverture du cinéma Mégarex de Haguenau



en 1999, où elle a travaillé durant 17 années jusqu'à son départ à la retraite. Très investie dans la vie locale, elle est aujourd'hui correspondante des DNA, engagée dans sa paroisse en tant que monitrice du Club du Dimanche et membre des conseils presbytéral et consistorial.

De son côté, Jeannot a effectué une carrière de 45 ans auprès d'une grande marque automobile allemande. Passionné de football et issu d'une famille très investie dans ce sport, il a été joueur, éducateur et dirigeant des jeunes avant d'achever sa carrière au FC Haguenau II. Toujours dynamique, il poursuit aujourd'hui ses activités sportives et participe à la vie de la commune en tant que conseiller municipal.

À l'occasion de leurs noces d'or, la municipalité adresse à Agnès et Jeannot Fritz ses plus chaleureuses félicitations et leur souhaite encore de nombreuses années de bonheur, de santé et de sérénité, entourés de l'affection de leurs proches.





Au cœur de notre village

l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder
d'Ewerheffler Zittung

Agenda

PÉTANQUE CLUB – SAISON 2026-2027Dès le
26,08

Reprise des entraînements mercredi 26 août de 15h à 16h30 - Initiation de pétanque pour les débutants au club de pétanque – 15, rue de la Forêt

Infos & inscription : ☎ 06 02 59 88 20

COURS DE PEINTURE – SAISON 2026-2027Dès le
02,09

Reprise des cours de peinture mercredi 2 septembre de 15h30 à 17h30 / 17h45 à 19h45 à la salle de la Couronne – 48, rue Principale

Infos & inscription : Claire Pettoello

☎ 06 80 41 42 30

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE - SAISON 2026-2027Dès le
02,09

Reprise des cours : lundi 7 septembre. La Société de Gymnastique propose une large gamme d'activités adaptés aux enfants et aux adultes. Les cours ont lieu à la salle de gym du COSEC – 16, rue de la Forêt

Infos & inscription : ☎ 03 88 63 72 04 (après

18h) - ☎ 07 81 55 41 15

ESPACE DE VIE SOCIALE DE LA CSF - SAISON 2026-2027Dès le
06,09

Présentation des activités créatives, physiques, de lien social et de « bien-être », dimanche 6 septembre de 14h à 17h30 à la salle de la Couronne – 46, rue Principale. Entrée libre, buvette et animation toute l'après-midi.

Infos & inscription : ☎ 06 13 43 36 17 -

@ sylvialwalther67@orange.fr

TENNIS – SAISON 2026-2027Dès le
07,09

Rentrée de l'école du tennis le 7 septembre le lundi, mercredi et samedi matin et cours pour les adultes tous niveaux reprise la semaine du 14 septembre le lundi soir, jeudi soir et samedi matin

Infos & inscription :

☎ Daniel Hautenschild : 06 71 95 37 19 -

☎ Valérie Heller : 06 89 84 29 44

DARUMA KONGO DOJO - SAISON 2026-2027Dès le
14,09

Reprise des cours à partir du 14 septembre Découvrez ou redécouvrez les disciplines proposées au 5a rue du Camp : Arts énergétiques DO-IN, KIKO, KIAI KENPO, CHAKRA, YOGA, Arts martiaux KENJUTSU...

Infos & inscription : ☎ 03 88 73 99 05 -

@ : kikobudo.alsace@orange.fr –

www.alsace-shiatsu-do.fr

ATELIER TRICOT animé par Christine GUNKELtous les
jeudis

Tous les jeudis : 24 septembre, 1^{er} octobre, 8 octobre, 15 octobre et 22 octobre à 19h30 au local de la CSF - 3 rue Beile

Inscription obligatoire : ☎ 06 84 25 84 89 -

@ sylvialwalther67@orange.

CONCOURS INTER ASSOCIATION DE PÉTANQUE

27,09

Dimanche 27 septembre à 10h, au club de pétanque – 15, rue de la Forêt - concours inter association 100% non licencié(e) s en doublette. Inscription 10€ par équipe, nombreux lots à gagner. Petite restauration sur place toute la journée .

Infos & inscription :

@ pcoberhoffen@gmail.com

ATELIER GRAVURE SUR VERRE animé par Mireille MEINZER

07,10

Mercredi 7 octobre de 19h à 20h30 au local de la CSF - 3 rue Beile

☎ : 06 84 25 84 89 - @ :

sylvialwalther67@orange.fr

ATELIER COUTURE animé par Huguette KAYSER

07,10

Mercredi 7 octobre de 14h à 17h au local de la CSF - 3 rue Beile – Inscription obligatoire

☎ 06 84 25 84 89 -

@ : sylvialwalther67@orange.fr

LOTO BINGO

10,10

La société de gymnastique organise son LOTO BINGO animé par James BUND le samedi 10 octobre à 20h à la salle des fêtes – 16, rue du Cimetière – buvette et petite restauration sur place

Infos & inscription :

☎ : 06 84 25 84 89 -

@ : sylvialwalther67@orange.fr

RELOOKING MEUBLES animé par Mireille MEINZER

13,10

Mardi 13 octobre de 14h à 17h à son atelier – 80, route de Schirrhein – Inscription obligatoire

Inscription obligatoire : ☎ 06 84 25 84 89 -

@ sylvialwalther67@orange.fr

ATELIER BLUME animé par Zoé FEDERSPIEL

17,10

Samedi 17 octobre de 18h à 20h au local de la CSF - 3 rue Beile

Inscription : ☎ 06 84 25 84 89

@ sylvialwalther67@orange.fr

REPRISE DES MATINÉES DE PÊCHE AVEC IMMERSION DE TRUITES18,10
25,10

Pêche à la carpe en no-kill, les dimanches matin du 18 et 25 octobre de 7h à 11h – à l'Etang Beschofen

Infos : ☎ 06 30 31 53 75



Au cœur de notre village

l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder

d'Ewerheffler Zittung



Agenda suite

18.10

SUPER LOTO BINGO ENFANT

Dimanche 18 octobre à 14h30 à la salle des fêtes – 16, rue du Cimetière

Nombreux lots à gagner – 5€ le carton, 12€ les 3 cartons – Inscriptions Mme NUSSLI

Inscriptions Mme NUSSLI : ☎ 06 24 55 13 38 - @ anussli@yahoo.fr

20.10

DON du SANG

Jeudi 20 octobre de 16h30 à 20h
à la salle des fêtes – 16, rue du Cimetière

21.10
28.10**DECOUVERTE DES FLEURS animé par Simone SEILER**

Une session initiation à la botanique en 2 parties par trimestre - Mercredi 21 et mercredi 28 octobre au local de la CSF - 3 rue Beile

Inscription obligatoire :

☎ 06 84 25 84 89

@ sylvialwalth67@orange.fr



Festivités du Messti à Oberhoffen

du 02.10
au 10.10**FÊTE FORAINE**

Du 2 au 10 octobre – Rue de la Forêt
Comme chaque année, la commune célèbre le traditionnel Messti, moment fort de convivialité, de partage et de divertissement pour petits et grands.

02.10

FÊTE FORAINE

Vendredi 2 octobre de 16h à 23h

03.10

FÊTE FORAINE

Samedi 3 octobre de 14h à minuit

- EXPOSITION : « Les artisans du village » - atelier municipal de 14h à 18h – venez découvrir le savoir-faire des commerçants et des artisans du village – petite restauration et buvette sous le chapiteau le samedi soir

- BAL DES CONSCRITS 2008 : soirée DJ HUG'S – salle des fêtes – ouverture des portes à 18h – Menu : Bouchée à la reine/éclair/café 25€ - entrée simple 5€ (dès 22h) Réservation sur Hello Asso.com ou scan du QR code sur le flyer

- GUINGUETTE DU MESSTI - Chapiteau chauffé de 1200 m² avec plancher bois, accès PMR - en face du Messti – Orchestre MARLEY BROWN – Entrée gratuite Bar, Tartes flambées, grillades •

- GRAND FEU D'ARTIFICE À 22H30 en face du Messti

04.10

FÊTE FORAINE

- VIDE GRENIER organisé par le Football club de 7h30 à 17h – Rue de la Forêt 5m linéaire à 13€

Inscriptions : avant 29 septembre

06 89 94 50 38/06 86 53 08 31

Restauration et buvette sur place

- EXPOSITION : « Les artisans du village » - atelier municipal de 14h à 18h– venez découvrir le savoir-faire des commerçants et des artisans du village – petite restauration et buvette sous le chapiteau le dimanche midi

- PAËLLA de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : le midi à 20€ avec café/dessert

Sur réservation au ☎06 07 29 77 79

en soirée Tartes Flambées à partir de 18h

05.10

SOIRÉE HARENGS PAR L'OSLO

Salle des fêtes à partir de 19h - soirée animée par « Dédé »

Menu : Filets de Harengs/pomme de terre/dessert/café à 17€

Ou Assiette fromage blanc/charcuterie/dessert/café à 14€

Sur réservation au :

☎06 89 94 50 38 / 06 87 52 37 18

07.10

FÊTE FORAINE

Mercredi 7 octobre de 14h à 22h

– Animations pour les enfants tout l'après-midi

10.10

OKTOBERFEST AMBIANCE MUNICHOISE PAR LE TENNIS CLUB

Samedi 10 octobre à partir de 19h

Chapiteau chauffé de 1200 m² avec plancher bois, accès PMR en face du terrain de foot – Orchestre MARLEY BROWN

Menu : Baeckeoffe aux 3 viandes / salade/dessert / café à 32€

1 bretzel et 1 bière offerte aux personnes en Dirndl ou Lederhosen !

Réservation obligatoire : sur Hello asso.com ou scan du QR code sur le flyer

Le Football Club d'OBERHOFFEN organise le

Vide Grenier du Messti

ENTREE GRATUITE

rue de la forêt devant le stade de Football

Dimanche 4 OCTOBRE DE 7h30 à 17h

Restauration et buvette sur place assurées par
l'organisateur



Inscription & Renseignement :

Sonia LEDOGAR 06 89 94 50 38

Bernard STEPHAN 06 86 53 08 31

Inscription possible jusqu'au 29 SEPTEMBRE

- Emplacement de 5m linéaire à 13 €

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Organisée par l'association
MJC Oberhoffen

SUPER LOTO BINGO ENFANT

Dimanche 18 octobre
2026 à 14h30

ouverture des portes à 13h30

Salle des Fêtes

16 rue du cimetière à Oberhoffen / Moder

De nombreux lots sont à gagner!

comme Playmobile, lego, jeux société et autres Lot
GROS LOT la dernière Nintendo Switch 2 et

le dernier jeu à la mode

5 euros le carton

12 euros les 3!

Inscriptions obligatoires
places limitées

Tout renseignements Mme NUSSLI agnès

0624551338 ou anussli@yahoo.fr



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
D'OBERHOFFEN

MESSTI
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026



PAËLLA 20-€/pers
suivie de son café et dessert

(Vous n'aimez pas la paëlla, un autre repas sera proposé)

RÉSERVATION PAËLLA
**PLACES
LIMITÉES !**



PRÉ-VENTE DE BILLETS (POUR LE MIDI UNIQUEMENT) :
les samedis 12 et 19 septembre de 10h à 13h



POUR TOUT CONTACT :
pompieroberhoffen@gmail.com
Tél. 06 07 29 77 79

Venez nombreux fêter le messti avec vos pompiers !

LOTO BINGO

La Société de Gymnastique d'Oberhoffen-sur-Moder vous invite à son



LOTO BINGO



À OBERHOFFEN-SUR-MODER

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

20H00 A LA SALLE DES FETES

16, rue du cimetière

Ouverture de la salle à partir de 18h30



- * smartphone
- * ordinateur portable
- * téléviseur LCD
- * tablette tactile
- * nombreux autres lots de valeur

Animé par
JAMES BUND

4 € LE CARTON
20 € LES 6 CARTONS
LOTO KARDEL 5 €
LES 3 LOTO KARDEL
10 €

Buvette et petite restauration sur place

RESERVATIONS

03 88 06 04 98 ou 07 81 55 41 15

L'association 2Point5 participe à un Raid automobile sportif et solidaire au Maroc et organise une collecte de jouets et de fournitures scolaires en bon état, destinés à être remis aux populations locales.

Vous pouvez déposer vos dons en mairie avant le 15 octobre. Chaque geste compte ! Merci à toutes et à tous pour votre générosité et votre solidarité.

BAL DES CONSCRITS

SALLE DES FÊTES OBERHOFFEN

03 OCTOBRE

MENU : BOUCHÉE À LA REINE
DESSERT : ÉCLAIR + CAFÉ
18H : OUVERTURE DES PORTES
22H->2H : DJ HUG'S

5€ ENTRÉE SIMPLE (22H)
 25€ (ENTRÉE + MENU + DESSERT)

CONSCRITS 2008 OBERHOFFEN-SUR-MODER

HELLO ASSO PAIEMENT EN CARTE

VENEZ FAIRE LA FÊTE !
 Conscrit 2008 Oberhoffen SUR MODER

LA GUINGUETTE DU MESSTI

à Oberhoffen sur Moder

LE 3 OCTOBRE 2026

GRAND FEU D'ARTIFICE À 22H30
 Une soirée festive pour petits et grands

ORCHESTRE **MARLEY BROWN**

CHAPITEAU CHAUFFÉ | 1200 m² PLANCHER EN BOIS

RESTAURATION SUR PLACE
 BUVETTE ★ BAR ★ TARTES FLAMBÉES ★ GRILLADES

EN FACE DE LA FÊTE FORAINE PRÈS DU TERRAIN DE FOOT
 OBERHOFFEN SUR MODER

★ **ENTRÉE GRATUITE** ★
 AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE D'OBERHOFFEN SUR MODER

Oktoberfest

à Oberhoffen-sur-Moder

Ambiance munichoise
 Gastronomie alsacienne

SAMEDI 10 OCTOBRE dès 19 H

Animé par l'orchestre **MARLEY BROWN**

CHAPITEAU CHAUFFÉ de 1200 m² :
 plancher bois et accès PMR (en face du terrain de foot)

REPAS : 32 €
 Baeckeoffe aux 3 viandes
 salade, dessert, café

1 Bretzel et 1 Bière offerts aux personnes en Dirndl ou Lederhosen.

Réservation :
 sur Helloasso.com
 ou en scannant le QR code :
 Ou par tél au : 06 82 12 37 37

Organisé par le Tennis Club TCOM
 en partenariat avec la commune d'Oberhoffen-sur-Moder

Soirée harengs

LUNDI 05 OCTOBRE

À LA SALLE DES FÊTES D'OBERHOFFEN-SUR-MODER
 à partir de 19 HEURES

MENU

FILETS DE HARENGS - POMME DE TERRE	17€
OU ASSIETTE DE FROMAGE BLANC - CHARCUTERIE	14€

avec café et dessert

Animation musicale assurée par **DÉDÉ**

RÉSERVATION AU 06 89 94 50 38
 OU AU 06 87 52 37 18

SOIRÉE ORGANISÉE PAR L'OFFICE DES SPORTS ET LOISIRS D'OBERHOFFEN-SUR-MODER

regala ALSACE